



SECTION
DU
CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mël de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Conseil départemental de l'Action Sociale du 05/04/2022

Ont participé :

Représentants des administrations :

Mme GOUBERT, Présidente

Représentativité SYNDICALE :

Mme BOURGADE (FO)
M. DEJOU (FO)
Mme LAROUSSINIE (Solidaires aux finances)
Mme MAYADE (Solidaires aux finances)
Mme FRIAA (CGT)

Membres de la Délégation départementale :

Mme BENOIT, déléguée départementale

Correspondants sociaux et autres invités :

Mme MIALOU (DDFIP)
Mme COUDERT (retraîtée)

1) Approbation du procès verbal de la réunion du 16/11/2021 :

Le PV est adopté par l'ensemble des organisations syndicales présentes.

2) Actualités du Secrétariat Général :

La poursuite mortifère de l'évolution du réseau de l'organisation sociale continue.

Une nouvelle organisation va être mise en place. Le réseau sera structuré en unités régionales composées de délégués et assistants. Le responsable régional représenterait le ministère au sein des SRIAS et organiserait le secrétariat des CDAS et l'animation du dialogue social au niveau local en lien avec les présidents des CDAS. Un délégué de l'action sociale de proximité sera désigné pour chaque département mais sans être certain d'en avoir un unique par département...

Pour pallier le fait de l'absence de spectacle de Noël en 2021 dans de nombreux départements, les crédits d'actions locales pour 2022 s'élèvent à 18 000 €.

Mme GOUBERT nous indique que suite à une réunion à laquelle elle a assisté sur l'action sociale, la problématique de l'absence de médecin de prévention se généralise du fait notamment d'un défaut d'attraction à la médecine du travail. Ce sujet de pénurie pourrait à terme être solutionné par le recourt à des infirmières dans le cadre, par exemple, des visites quinquennales.

En 2019 une prime forfaitaire « transport » a été mise en place afin d'amener les enfants au lieu de rassemblement des départs en colonie, celle-ci est maintenue. Elle est à demander dans les 60 jours suivant la fin du séjour sur votre espace adhérent EPAF.

Enfin, pour l'EPAF, 14 sites sont à céder et un appel d'offres sera lancé à cet effet au 1^{er} semestre 2022.

3) Compte rendu d'activités 2021 :

Les effectifs concernés par l'action sociale en 2021 sont de 468 retraités, 236 actifs et 113 enfants.

Les dépenses liées aux crédits d'actions locales s'élèvent à 15 040 €, à la restauration collective à 23 832,10 €, aux subventions séjours d'enfants à 181,94 €. Le fonctionnement de la délégation s'élève à 61,83 €.

Concernant la restauration collective, les déjeuners des 6 agents de la DDCSPP sont désormais pris en charge par le Secrétariat général de la Préfecture. La convention avec le restaurant « La fontaine » a donc été dénoncée.

Pour le restaurant conventionné GROUPAMA, 3 873 repas ont été servis. Enfin, 13 425 titres restaurants ont été distribués sur 13 sites. A noter que la carte Apetiz devient Bimpli.

Les activités 2021 réalisées sont les suivantes :

- repas de Noël pour les retraités organisés à la « Brasserie d'Aurillac », 84 participants pour un coût de 2 054 €, et à l'hôtel-restaurant « ancien grand séminaire » à Saint-Flour, 17 participants pour un coût de 294,50 € ;

- atelier culinaire bruit de K'sseroles : 7 bons utilisés soit 9 personnes concernées pour un coût de 180 € (de nombreux bons n'ont pas été utilisés...);

- sortie karting à Pers : 25 adultes et 13 enfants ont participé pour un coût de 1 165 € ;

- arbre de Noël : séance de cinéma pour 31 adultes et 37 enfants (sur un total de 113 enfants) soit un coût de 828 €. La commande E-cado a représenté 4 520 € sur notre budget. La commande de friandises est de 448 €. Le concours de dessin (34 dessins reçus) a coûté 206,89 €.

- distribution d'un ballotin de chocolats à tous les agents pour 2 570,90€ ;

- l'action solidaire en faveur des étudiants a permis à 27 d'entre eux de bénéficier d'un bon de 30 € ;

- chèque Kado-drive : 22 enfants, nés entre le 01/01/01 et le 31/12/06, ont bénéficié de cette opération (40€/personne).

4) Crédits d'actions locales 2022 :

Pour les retraités deux sorties à la journée seront organisées, une en Corrèze (pans de Travassac et jardins de Colette) le 16 juin et une autre au Puy le 27 septembre.

De même, nous avons prévu, compte tenu du succès et des retours positifs reçus, de reconduire, pour cette année, le repas des aînés. Il aura certainement lieu fin novembre et si possible sur les trois arrondissements cantaliens.

Pour les actifs :

- Une sortie pour aller voir le match de rugby ASM / Stade Français vous est proposée le week-end du 30/04 au 01/05. A ce jour nous n'avons reçu que 13 inscriptions. Une relance vous sera transmise mi-avril lorsque nous connaîtrons précisément la date de la rencontre. Le prix est de 63 € avec une subvention CDAS de 35 € soit un reste à charge par personne de 28 € ;

- Sortie à Padirac et Rocamadour le 11 juin (visite du gouffre, temps libre et forêt des singes) pour un tarif unique de 10 € par personne ;

- Journée libre à Sarlat le 24 septembre pour un tarif unique de 5 € ;

- Week-end libre à Paris les 3 et 4 décembre 2022. Le tarif est de 70 € pour les adultes et de 45 € pour les enfants jusqu'à 15 ans ;

- L'arbre de Noël aura lieu à la salle de la Vidalie (sauf en cas d'invitation de dernière minute de notre ami Coco19) le mercredi 07 décembre. A ce jour nous ne connaissons pas encore la teneur du spectacle qui sera proposé aux petits et grands.

De plus, une enquête vous sera prochainement transmise afin de savoir à quelle activité vous aimeriez prendre part (canoë à Vieillevie, bowling, accro-branche,...). Ne répondre que si vous êtes certain de votre choix.

Enfin, le séjour de groupe 2022 aura lieu du 03 au 10 septembre 2022 à Vendres. Au programme visite de Carcassonne, Collioure, canal du midi, abbaye de Fontfroide. Le programme et le bulletin d'inscription vous ont été transmis le 23 mars sur votre messagerie professionnelle.

Ce séjour est autofinancé et ne fait donc pas l'objet (tout comme les autres années) d'une subvention du CDAS.



5) Questions diverses :

- Concernant le fonds d'initiative local 2019 pour l'action « j'apprends à nager », les bons sont utilisables jusqu'au mois d'août 2022. Ce fonds est réactivé sur 2022 mais nous n'avons pas d'autres informations à vous communiquer à ce jour.

- Le SRIAS organise une journée libre à Bordeaux normalement fin novembre et une autre à Vulcania le 15 octobre. Pour cette dernière le tarif sera de 10 € pour tous (transport en bus + visite guidée + déjeuner sur place au restaurant).

Les élus Force Ouvrière au CDAS : Sabine BOURGADE, Eric BASTIEN, Dominique DEJOU.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

	SECTION 	BULLETIN D'ADHESION
(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à Jean-Pierre MOISSINAC, DDFiP)		
NOM :		
PRENOM :		
GRADE :		
AFFECTATION :		
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP		
Fait à _____, le _____ signature		

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt